



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles



+32 27408000



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: Ville de Charleroi			Numéro national d'identification: ² 0201.741.786_22228
Adresse postale: Place Charles II, 14-15			
Ville: Charleroi	Code NUTS: BE32B	Code postal: 6000	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Thibault MINNE			Téléphone:
Courriel: Thibault.Minne@igretec.com			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.igretec.com			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=436824			

I.2) Procédure conjointe

☐ Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe, En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés: ☐ Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

☒ Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=436824 ☐ L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues ☒ le ou les point(s) de contact susmentionné(s) ☐ autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées ☒ par voie électronique via: (URL) https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=igretec-05-60100-F02 ☐ au(x) point(s) de contact susmentionné(s) ☐ à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
☒ La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=41974

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

☐ Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales ☐ Agence/office national(e) ou fédéral(e) ☒ Autorité régionale ou locale	☐ Agence/office régional(e) ou local(e) ☐ Organisme de droit public ☐ Institution/agence européenne ou organisation internationale ☐ Autre type:
---	---

I.5) Activité principale

☒ Services généraux des administrations publiques ☐ Défense ☐ Ordre et sécurité publics ☐ Environnement ☐ Affaires économiques et financières ☐ Santé	☐ Logement et équipements collectifs ☐ Protection sociale ☐ Loisirs, culture et religion ☐ Éducation ☐ Autre:
---	---

AMENAGEMENT DE LA PLACE ALBERT IER A MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: AMENAGEMENT DE LA PLACE ALBERT IER A MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Numéro de référence: ² Igretec-05-60100-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 45233142 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché ☒ Travaux ☐ Fournitures ☐ Services	
II.1.4) Description succincte: Marché de travaux ayant pour objet l'aménagement de la place Albert Ier à Montignies-sur-Sambre.	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots ☐ oui ☒ non Il est possible de soumettre des offres pour ☐ tous les lots ☐ nombre maximal de lots: ☐ un seul lot ☐ Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: ☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

AMENAGEMENT DE LA PLACE ALBERT IER A MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ²	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE] Lieu principal d'exécution: 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	
II.2.4) Description des prestations: (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences) Marché de travaux ayant pour objet l'aménagement de la place Albert Ier à Montignies-sur-Sambre. Les travaux s'effectuent sur un réseau de type IIIa. L'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait qu'il s'agit de travaux se situant dans le centre de Montignies-sur-Sambre sur la place principale. Le marché comprend également : • l'enlèvement des filets d'eau, l'enlèvement des bordures existantes et des revêtements existants ; • l'exécution des tranchées, déblais, démolition des revêtements existants et de leurs fondations, l'évacuation des matériaux excédentaires en dehors du chantier en un lieu constitué par une décharge agréée ou un centre de recyclage ; • l'exécution des coffres et des revêtements des routes, l'aménagement des accotements suivant les indications des plans annexés au cahier spécial des charges ; • les raccordements particuliers et raccordements en attente ; • tous les transports nécessaires et l'évacuation, en dehors des dépendances de la route, des terres excédantes, boues, tous déchets, matériaux et objets quelconques à provenir des démontages, des démolitions et non réutilisables ainsi que leur mise en décharge suivant les prescriptions de la circulaire de la R.W. du 23 février 1995 et/ou l'AGW Terres du 05/07/2018 ; • l'enlèvement des avaloirs existants ; • la démolition et l'évacuation de l'égout existant et des raccordements particuliers et d'avaloirs ; • la fourniture, la pose et le raccordement d'avaloirs neufs ; • la fourniture et la pose de tuyaux d'égouttage neufs ; • le remaniement des revêtements, bordures et filets d'eau des routes débouchant sur la route à améliorer de manière à obtenir un raccordement uniforme entre les revêtements nouveaux et anciens ; • la mise à niveau des trappillons existants, des regards, etc. ; • la réparation de toutes installations endommagées par les travaux ; • le maintien des installations des concessionnaires, y compris les câbles et conduites rencontrés lors des terrassements d'égout et de raccordements particuliers ; • le maintien des bouches et des bornes d'incendie visibles, accessibles et opérationnelles, ainsi que leur signalisation ; • la fourniture par l'entrepreneur des matériaux neufs à mettre en œuvre dans l'entreprise, à moins que le cahier spécial des charges ou le métré ne le précise autrement ; • l'établissement de la signalisation ; • l'entretien des travaux jusqu'à l'expiration des délais de garantie, toutes fournitures et main-d'œuvre comprises. Les travaux décrits ci-dessus ne sont pas exhaustifs, le détail des travaux est repris dans les clauses techniques et le métré récapitulatif annexés au présent cahier spécial des charges. Dans le cadre du présent marché, le Pouvoir adjudicateur souhaite lutter contre le dumping social et la fraude sociale.	
II.2.5) Critères d'attribution: ☒ Critères énoncés ci-dessous ☐ Critère de qualité ^{1, 2, 20} ☐ Coût ^{1, 20} ☒ Prix ²¹ - Pondération: ☐ Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 220 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ☐ oui ☒ non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes) Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération ☐ oui ☒ non	
II.2.11) Information sur les options Options ☐ oui ☒ non Description des options:	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques	

AMENAGEMENT DE LA PLACE ALBERT IER A MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

☐ Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ☐ oui ☒ non

Identification du projet:

II.2.14) Informations complémentaires: Le délai d'exécution global du présent marché est de 220 jours ouvrables.

Aucune visite des lieux n'est organisée pour le présent marché.

Dans le cadre du présent marché, le Pouvoir adjudicateur souhaite lutter contre le dumping social et la fraude sociale.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

III.1.2) Capacité économique et financière

☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **1.1 MOTIFS D'EXCLUSION**

1.1.1 MOTIFS D'EXCLUSION OBLIGATOIRES

Ces motifs sont ceux qui sont énumérés aux articles 67 de la loi du 17 juin 2016 et 61 de l'arrêté royal du 18 avril 2017.

1.1.2 MOTIFS D'EXCLUSION FACULTATIVE DANS LE CHEF DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Tout soumissionnaire qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la loi du 17 juin 2016 peut être exclu de la procédure de passation du marché conformément aux conditions posées par cet article.

1.1.3 MESURES CORRECTRICES

Tout soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations visées ci-dessus aux points 1.1.1 et 1.1.2. peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent. Si ces preuves sont jugées suffisantes par le pouvoir adjudicateur, le soumissionnaire concerné n'est pas exclu de la procédure de passation.

1.2 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Est exclu de la participation à la procédure de passation, à quelque stade que ce soit, le soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale.

Peut néanmoins être admis à participer à la procédure, le soumissionnaire qui n'a pas une dette de cotisations sociales ou une dette fiscale supérieure à 3 000 € ou qui peut faire valoir une des situations exonératoires visées à l'article 68 de la Loi et aux articles 62 et 63 de l'ARP.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **Conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrément comme décrit ci-dessous pour opérer la sélection des soumissionnaires.**

Les travaux sont rangés dans la catégorie C et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 5 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des entrepreneurs.

Il est rappelé que la classe d'agrément exigible pour l'attribution d'un marché est celle qui correspond au montant de la soumission à approuver.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² **Classe: Classe 5 : jusqu'à 1.810.000 EUR, Catégorie: C**

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

☐ Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession *(seulement pour les marchés de services)*

☐ La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution: **L'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait qu'il s'agit de travaux se situant dans le centre de Montignies-sur-Sambre sur la place principale.**

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

☐ Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

AMENAGEMENT DE LA PLACE ALBERT IER A MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

☒ Procédure ouverte☐ Procédure accélérée

Justification:

☐ Procédure restreinte☐ Procédure accélérée

Justification:

☐ Procédure concurrentielle avec négociation☐ Procédure accélérée

Justification:

☐ Dialogue compétitif☐ Partenariat d'innovation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

☐ Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre☐ Accord-cadre avec un seul opérateur☐ Accord-cadre avec plusieurs opérateursNombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²☐ Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique☐ Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

☐ Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocierIV.1.5) Informations sur la négociation (*uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation*)☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

IV.1.6) Enchère électronique

☐ Une enchère électronique sera effectuée

Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics ☒ oui ☐ non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²

Numéro de l'avis au JO série S:

(Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: (jj/mm/aaaa) 04/03/2024 Heure locale: (hh:mm) 13:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴

Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹

[FR]

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa)

ou Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: (jj/mm/aaaa) 04/03/2024 Heure locale: (hh:mm) 13:00 Lieu: E-Tendering

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

AMENAGEMENT DE LA PLACE ALBERT IER A MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable ☐ oui ☒ nonCalendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

☐ La commande en ligne sera utilisée☒ La facturation en ligne sera acceptée☐ Le paiement en ligne sera utiliséVI.3) Informations complémentaires ²

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: **Conseil d'Etat**Adresse postale: **Rue de la Science, 33**Ville: **Bruxelles**Code postal: **1040**Pays: **Belgique**

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL) **www.raadvst-consetat.be**

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours: **15 Jours + 60 Jours**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) **08/01/2024**

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire² le cas échéant⁴ si ces informations sont connues²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise